



## Communiqué de presse

Paris, le 5 février 2019

# Lancement de l'édition 2019 de l'appel à projets Services numériques innovants

Dans un contexte de transition numérique de la société, le ministère de la Culture accompagne le développement de services numériques innovants favorisant la création et l'accès du patrimoine au plus grand nombre, facilitant la diffusion des contenus culturels et répondant aux objectifs de transmission des savoirs et de démocratisation culturelle.

A ce titre, l'ambition du ministère de la Culture est d'accompagner le prototypage et des expériences concrètes, afin d'évaluer au mieux le potentiel et l'intérêt de certaines innovations pour les acteurs culturels et de préparer, le cas échéant, leur diffusion, en s'appuyant sur l'expertise et le retour d'expérience de quelques pionniers.

L'appel à projets *Services numériques innovants* (AAP SNI) a ainsi pour objectif de permettre la réalisation de la preuve de concept de solutions numériques innovantes conçues en partenariat avec des acteurs culturels.

Les projets seront étudiés par un comité de sélection composé de représentants du ministère de la Culture, de la direction générale des Entreprises du ministère de l'Economie et des Finances, de la direction interministérielle du Numérique et des Systèmes d'information et de communication de l'État et de personnalités qualifiées.

**Date limite de dépôt du dossier de candidature : 2 avril 2019, 16h00.**

**Pour en savoir plus - Rendez-Vous sur le site du ministère de la Culture :**

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Innovation-numerique/Appel-a-projets-Services-numeriques-innovants>

### Contact

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC